

**ANNONCES**  
ET  
**AVIS DIVERS.**

On trouve au bureau du journal des cartes de Turquie, de Grèce et de Candie sur différentes échelles. On s'y charge de commissions de librairie pour la France et autres pays de l'Europe; enfin on y fait imprimer en diverses langues et pour les administrations.

**OUVRAGES NOUVEAUX**

EN VENTE

**A TOULON, CHEZ L. LAURENT,**

LIBRAIRE-ÉDITEUR.

**CONSTRUCTION ET USAGE** de quelques Tables particulières pour abrégé les calculs d'astronomie nautique, avec l'application aux problèmes les plus utiles de la navigation; par M. J. A. MAZURE-DUHAMEL, premier professeur de l'école de navigation du port de Toulon, et conservateur de l'observatoire de la marine. 1 vol. in-4., fig. 5 fr. 50 c.

**ORDONNANCE DU ROI** sur le service des officiers, des élèves et des maîtres à bord des bâtimens de la marine royale; 1 fort vol in-18, 1828, broché. 4 fr. 50 c.  
---Cartonné. 5 fr. »

Cette édition, d'un format plus commode pour les bords que les éditions in-8., est la plus complète que l'on ait publiée. Il y est joint une Table analytique raisonnée de toute l'Ordonnance et des cinq réglemens, qui est le complément indispensable de cet ouvrage. Cette table ne se trouve dans aucune autre édition.

**LOIS PÉNALES** pour l'administration de la justice à bord des vaisseaux du Roi, précédées d'un COMMENTAIRE SUR LEUR APPLICATION. 1828, 1 vol. in-18., broché. 5 fr.

On a réuni dans ce Recueil toutes les dispositions pénales sur lesquelles repose aujourd'hui l'administration de la justice à bord des vaisseaux du Roi. Rien n'en prouve mieux l'utilité que l'empressement de MM. les officiers de marine à se le procurer. Le gouvernement en a fait prendre un bon nom-

bre pour le service des vaisseaux. En moins de deux mois l'édition se trouve presque épuisée.

**MANUEL DU PILOTE** de la mer Méditerranée, ou Description des côtes d'Espagne, de France, d'Italie et d'Afrique dans la Méditerranée, depuis le détroit de Gibraltar jusqu'au cap Bon pour l'Afrique, et jusqu'en dehors du détroit de Messine pour l'Europe; traduit pour la côte d'Espagne et la partie correspondante de la côte de Barbarie, du Derrotero ou routier espagnol de Tofino; rédigé pour le reste par L. S. Baudin, lieutenant de vaisseau de la marine royale. 1828, 1 fort vol. in-8. 6 fr.

Le traducteur a parcouru de nouveau les parages dont traite l'auteur espagnol, et, s'affranchissant de la gêne du mot à mot, il a pu donner à cette traduction tout le développement dont elle était susceptible, en ajoutant des renseignements et des remarques dont les marins sauront apprécier l'utilité.

Entraîné par l'exemple, il a joint à sa traduction la description de toute la côte de France et d'Italie, jusques au dehors du détroit de Messine, et celle de la côte d'Afrique, depuis le cap Bougie où s'est arrêté Tofino, jusqu'au cap Bon, à l'E. de Tunis, y compris toutes les îles qui se trouvent dans ce vaste bassin.

L'auteur, qui possède un grand nombre de matériaux, se propose de continuer cet ouvrage et d'achever le tour de la Méditerranée; mais pour rendre ce nouveau travail digne de toute la confiance des navigateurs, il doit, au lieu de se servir des matériaux qu'il pourrait puiser dans des auteurs étrangers et déjà vieillis attendre le résultat des opérations faites dans cette partie de la Méditerranée par MM. Gautier, Smith, de Hell, Richard, Deloffre, Mathieu, Regnard, etc.

**MANUEL DU JEUNE MARIN**, ou Précis pratique sur l'armement, l'installation, le gréement et la manœuvre d'une frégate de 44 canons; par le même. 1828, 1 fort volume in-8. avec 6 planches. 7 fr.

L'auteur a choisi la frégate de 44, parce qu'elle tient à peu près le milieu entre les plus grands et les plus petits bâtimens de guerre. Il la prend à sa mise à l'eau, et, après en avoir suivi l'armement, il la met en mer, où il la place dans toutes les situations qu'il a pu imaginer; enfin, il la reconduit au port pour la désarmer.

Cet ouvrage est à la portée de tous les jeunes gens qui appartiennent à la marine.

**EXTRAIT ANALYTIQUE** de la tactique navale. par M. Cassy, capitaine de frégate. 1 vol. in-18. 2 fr.

**ON SOUSCRIT AU JOURNAL,**

A PARIS, chez MM. Cassin, rue Taranne, n° 12.  
Bobée et Hingray, libr. rue de Richelieu, 14.  
Dondey Dupré, id. rue de Richelieu, 47 bis,  
LYON . . . . . Babeuf, libraire.  
MARSEILLE . . . . . Camoin, id.  
BORDEAUX . . . . . Lavalley neveu, id.  
TOULON . . . . . Laurent, id.  
LONDRES . . . . . Rolandi, n° 20, Berners street.  
Trentell et Wurtz, id.  
VIENNE . . . . . Schalbacher et Comp., id.  
BERLIN . . . . . Dunker et Humblot, id.  
MUNICH . . . . . Finsterlin, id.  
AGSBOURG . . . . . Jenisch et Stage, id.  
STUTTGARD . . . . . A la librairie Cotta.  
LEIPZIG . . . . . Adolphe Bossange, libraire.  
BERNE . . . . . Burgdorffler, id.  
GENEVE . . . . . Cherbulier, id.  
BRUXELLES . . . . . A la librairie parisienne.  
AMSTERDAM . . . . . Dufour et Comp., libraire.  
HAMBOURG . . . . . Parthès et Besser, id.  
FRANCFORT . . . . . Jugel, id.  
STOCKHOLM . . . . . Norman et Engstrom, id.  
COPENHAGUE . . . . . Gyldenfal, id.  
ST.-PETERSBOURG . . . . . W. Graff, id.  
ODESSA . . . . . Sarron et Comp., id.  
VARSOVIE . . . . . Fabre Poirier, id.

A MOSCOU . . . . . J. Gautier, libraire.  
ROME . . . . . De Romanis, id.  
ANCÔNE . . . . . Alberto Mercatelli, négociant.  
MILAN . . . . . Bocca, libraire.  
TRIESTE . . . . .  
TURIN . . . . . Pic, id.  
GENES . . . . . Yves Gravier, id.  
FLORENCE . . . . . Borghi et Comp., id.  
LIVOURNE . . . . . Vignozzi frères, id.  
NAPLES . . . . . Constantin Guaraccino, négociant.  
MALTE . . . . . Macgil, id.  
CORFOU . . . . . Ricardo Casati, id.  
ZANTE . . . . . Loque, id.  
CONSTANTINOPLE . . . . . D. N. Isckender, libraire.  
SMYRNE . . . . . Didier, négociant.  
SALONIQUE . . . . .  
ALEXANDRIE (Égypt.) . . . . . Clément, id.  
PHILADELPHIE . . . . . H. C. Carey et Lea, libr.  
NEW-YORK . . . . . Berard et Mondou, id.  
BOSTON . . . . . F. Sales, id.  
BALTIMORE . . . . . F. Lucas, id.  
NOUVELLE-ORLÉANS . . . . . Boimare, id.  
ÉGISE . . . . . A. Papadopoulou.  
NAPOLI DE ROMANIE . . . . . Scoufo, avocat.  
SYRA ET ARCHIPEL . . . . . Joseph Stoli, chancelier du consulat d'Espagne.



# COURRIER D'ORIENT,

Journal politique, commercial et littéraire,

PARAISSANT UNE FOIS PAR SEMAINE A DES JOURS INDÉTERMINÉS.

Les lettres et paquets destinés pour la direction du journal doivent être adressés francs de port à PATRAS.  
 L'abonnement pour la Grèce est de 24 fr. pour 6 mois, et de 40 fr. par an.  
 Pour les Iles Ioniennes, pour tous les pays étrangers à la Grèce et les bâtiments de station dans la Méditerranée il est de 25 fr. pour 6 mois, et de 50 fr. par an.

Patras, dimanche 28 décembre 1828.

## AVIS.

En France et dans les pays au nord de la France, les personnes qui voudront s'abonner au COURRIER D'ORIENT, sont priées de s'adresser à Paris à M. CASSIN, rue Taranne n°. 12; ou à M. LAURENT, libraire à Toulon, agent du journal. Elles éviteront ainsi une perte de temps considérable, et recevront de suite les numéros les plus récents du Courrier, ou bien la collection complète si elles le désirent.

(Voyez à la fin du Journal les différentes adresses où l'on peut encore souscrire.)

## INTÉRIEUR.

### PATRAS.

22 Décembre. Deux officiers étrangers, au service de la Grèce, arrivant d'Égine et se rendant en Romélie, assurent que le colonel Dentzell a été nommé par le Président, au commandement des troupes régulières. D'autres personnes, venant aussi du chef-lieu du gouvernement, ajoutent que Patras est désigné pour le siège de l'organisation définitive de ces troupes; enfin on écrit de Napoli, que dans ce dernier cas, le Colonel Heidegger y viendrait également. Mais on ignorait à Égine comme à Napoli, le prochain retour du colonel Fabvier qui vient de nouveau consacrer ses services à la Grèce.

23 Décembre. Le départ du 29<sup>e</sup> de ligne, qui devait faire partie du premier convoi est différé. A la place de ce corps seront embarqués tous les convalescents, ainsi que les soldats des autres régiments dont le congé expire au 1<sup>er</sup> janvier 1829. Le vaisseau *la Ville de Marseille* et la frégate *la Vénus* sont attendus à Patras. Ces navires, ainsi que la frégate *la Didon*, partiront directement d'ici pour Toulon avec le 46<sup>e</sup> régiment, et tous ceux des soldats de la deuxième et troisième brigade qui se trouvent dans les cas ci-dessus indiqués. Les chasseurs du troisième régiment détachés à Patras, se mettront en route pour rejoindre leurs corps à Navarin, lorsque ceux de ces cavaliers, qui ont suivi le général Higonet au cordon sanitaire, seront de retour ici, et auront subi la quarantaine de quatre jours à laquelle ils doivent être soumis par ordre de S. S. le général en chef.

24 Décembre. Le préfet de l'Achaïe a décidé que demain, jour de Noël, les boutiques et marchés seraient fermés, quoique les Grecs ne

célébrent cette fête que douze jours plus tard. M. Mavromathis a saisi cette nouvelle occasion de manifester sa considération pour ceux qui sont venus affranchir sa patrie, en exigeant que ses administrés se conformant, pour un jour, au repos que prescrit l'Église romaine.

— Aujourd'hui est arrivée la nouvelle de la nomination de M. Axiotis à la place de gouverneur de la ville de Patras. M. Axiotis a déjà rempli avec honneur diverses fonctions administratives, entr'autres celle d'Éparque, de Syra et de Myconos. Cette circonstance, jointe aux différents séjours qu'il a faits dans les principales villes de l'Europe, est une garantie pour les habitants de Patras du zèle et du discernement avec lesquels il conduira leurs intérêts.

25 Décembre. On a reçu hier l'ordre du jour de S. S. le général en chef qui fait part aux différents corps de l'armée sous ses ordres, des décorations accordées par le Roi aux troupes de l'expédition de Morée. Ce matin à l'issue de la messe militaire, M. le général Schneider en a fait la distribution aux régiments de sa brigade, en présence des autorités locales et d'un grand nombre d'habitants qu'avait attirés la solennité du jour.



## CORPS D'EXPÉDITION DE MOREE.

### ORDRE DU JOUR.

Au Quartier-général à Modon, le 19 décembre 1828.

Le Roi a daigné m'ordonner de faire connaître sa haute satisfaction aux troupes composant la division d'expédition, pour le courage, la persévérance qu'elles ont montrées dans l'exécution de l'honorable mission qui leur était confiée, en supportant les fatigues et les privations inévitables de leur position dans un pays aussi ruiné que le Péloponèse. Sa Majesté, qui connaît bien l'ardeur et la bravoure de ses troupes, a daigné ajouter qu'Elle était convaincue que la privation qui leur avait le plus coûté avait été celle de n'avoir pas d'ennemis à combattre.

J'ai sollicité de l'avancement et des décorations: déjà une partie de mes demandes est accordée; les autres promises viendront plus tard; le Ministre de la guerre m'en donne l'assurance au nom du Roi qui n'a jamais promis en vain.

Ci après l'état des nominations faites dans les ordres royaux de Saint-Louis et de la Légion d'Honneur.

## ORDRE ROYAL ET MILITAIRE DE S.-LOUIS.

MM. François, capitaine au 16<sup>e</sup> de ligne. — Bonnaud, capitaine adj.-maj. *id.* — Rivals, cap. au 27<sup>e</sup> de ligne; — Debaute, cap. au 29<sup>e</sup>. — Delestang, cap. *id.* — Didiot, cap. *id.* — Piet de Lestrade, cap. *id.* — Lavechin, capitaine adj.-maj. au 35<sup>e</sup> de ligne; — Reynier, lieutenant *id.* — Desroches, capitaine adj.-major au 42<sup>e</sup> de ligne; — Racine, cap. *id.* — Pellegrin de Lestang, cap. au 46<sup>e</sup> de ligne; — Durazzo, cap. adj.-maj. *id.* — Albarède, cap. *id.* — De Lewis, duc de Ventadour, colonel du 54<sup>e</sup> de ligne; — Génod, cap. adj.-maj. *id.* — Laigneau, cap. *id.* — De Thésan, cap. *id.* — Chambey, cap. adj.-maj. au 58<sup>e</sup> de ligne; — Pelletan, lieutenant *id.* — Jacob, lieutenant au 3<sup>e</sup> régiment de chasseurs à cheval; — Mérat de Saint-Léon, sous-intendant militaire; — Bastard de Fontenay, *id.*

## ORDRE ROYAL DE LA LÉGION D'HONNEUR.

### OFFICIERS.

MM. Ba thelemy, chef de bataillon d'état-major; — Pellion, cap. d'état-major; — Brisson, chef de bataillon au 8<sup>e</sup> de ligne; — V<sup>te</sup> du Puyde Melgueil, lieutenant-colonel au 29<sup>e</sup> de ligne; — Le Limonier de la Marche, chef de bataillon au 42<sup>e</sup> de ligne; — Meiff, chef de bataillon au 46<sup>e</sup> de ligne; — Marty, chef de bataillon au 54<sup>e</sup> de ligne; — Hubert, chef de bataillon au 58<sup>e</sup> de ligne; — Le C<sup>te</sup> de Grasse, chef d'escadron au 5<sup>e</sup> de chasseurs; — Hennoque, chef de bataillon d'artillerie; — Munch, cap. *id.* — Roussel de Legou, cap. *id.* — Morlaincourt, chef de bataillon du génie; — Paulin, cap. *id.* — Nolin, cap. *id.*

### CHEVALIERS.

MM. Tatareau, cap. d'état-major; — Jaquin, cap. *id.* — V<sup>te</sup> Maison, cap. *id.* — Arnault, capitaine officier d'ordonnance; — Sers, lieutenant aide-de-camp; — Morlot de Wengy, *id.* — de Foucault, *id.* — M<sup>is</sup> de Dalmatie, lieutenant aide major; — Clarke de Feltré, lieutenant d'ordonnance; — de Rohan Châbot, sous-lieutenant de hussards, officier d'ordonnance.

MM. Foubert de Bezy, cap. au 8<sup>e</sup> de ligne; — Couston, cap. adj.-maj. *id.* — Mauret, cap. *id.* — De Salin Saillant, lieutenant *id.* — Cul-ten, sous-lieutenant *id.* — Bastide, chirurgien-major au 16<sup>e</sup> de ligne; — Rogier, lieutenant *id.* — Ceccaldi, lieutenant *id.* — Eschner, sergent *id.* — Gastelu, cap. au 1<sup>er</sup> de ligne; — Ducassau, lieutenant *id.* — Davassée, sergent *id.* — Lepipre, cap. adj.-maj. au 29<sup>e</sup> de ligne;

— Brisset, lieutenant *id.* — Sauton, lieutenant *id.* — Charles, sous-lieutenant *id.* — Pacquel, sergent *id.* — Louis, sergent *id.* — Simonet, cap. au 55<sup>e</sup> de ligne; — Pierre, lieutenant *id.* — Tisserand, sergent *id.* — Chabert de Praille, chef de bataillon au 42<sup>e</sup> de ligne; — Lohier, capit. *id.* — Paley, capit. au 46<sup>e</sup> de ligne; — Granger, lieutenant *id.* — Dalonneau, lieutenant *id.* — Guinaudeau, lieutenant *id.* — Colange, sergent-major *id.* — Blanc, sergent *id.* — Cuvillier, cap. au 54<sup>e</sup> de ligne; — Lelièvre, cap. *id.* — Bouvard, cap. *id.* — Mathian, sergent *id.* — Davel, cap. au 58<sup>e</sup> de ligne; — Latour, cap. *id.* — Près, lieutenant *id.* — Chastan de Toussaint, sergent *id.*

Prudhomme, lieut. au 3<sup>e</sup> de chasseurs à cheval; — Dezan, maréchal de logis *id.*

Peronnier, lieutenant en 1<sup>er</sup> d'artillerie; — Mathieu de la Redorte, lieutenant *id.* — De Salles, lieut. aide-major *id.* — Trevox, sergent-major *id.* — Delmas, sergent *id.* — Dougé, canonnier *id.* — Fort, sous-lieutenant du train;

Boutault, cap. du génie; — Liéffroy, cap. *id.* — Redouté, cap. *id.* — Bienfait, sergent *id.* — Lalanne, caporal *id.*

Barbier, sous-intendant militaire.

La division va successivement rentrer en France; le premier détachement partira sous peu de jours: je profite du moment où elle est encore réunie pour témoigner ma reconnaissance à MM. les généraux, colonels, officiers supérieurs et particuliers d'État-major et de toutes armes, à M. l'intendant et à toute l'administration militaire, pour l'appui que j'ai reçu d'eux, le zèle et le dévouement sans bornes que chacun d'eux a apporté à l'accomplissement de ses devoirs. Toute ma vie, je conserverai le souvenir de l'honneur que j'ai eu de me trouver le chef de troupes aussi braves, et aussi instruites et qui se distinguent encore par leur amour du Souverain et de sa famille, de l'ordre et de la discipline, premières vertus du bon soldat.

*Le Lieutenant-Général, Pair de France  
Commandant en chef,*

*Signé* Marquis MAISON.

Pour copie conforme.

*Le Maréchal de camp, Chef de  
l'État-major,*

Baron DONANT.

— On nous écrit de Navarin que le colonel Fabvier vient d'arriver dans ce port. Parti de Toulon le 5 du mois sur la Goélette de guerre *la Daphné*, il a débarqué le 21 à midi, accompagné de MM. de Sesmaisons, Molière, et d'un jeune grec d'Hydra. Le Colonel a dîné chez S. S. le Général en chef; et il a dû se remettre en route pour se rendre à Egine auprès de S. E. le président de la Grèce.

26 Décembre. Nous recevons les nouvelles suivantes de Vissota aux environs de Calavrita; elles sont à la date du 25.

Le Général Higonet a obtenu des autorités locales que toutes les maisons, dans lesquelles il était mort des pestiférés, fussent livrées aux flammes; qu'aussitôt que la maladie se déclarerait dans une famille, toutes les personnes qui en font partie, seraient éloignées des villages et placées en quarantaine dans des lazarets bien gardés, et que l'on séparât les malades de leurs parents pour les mettre dans des lieux à part, où ils reçoivent les soins d'un médecin et d'infirmiers qui ayant eu déjà la peste; croient n'en avoir plus rien à craindre.

Chaque jour, d'après l'autorisation que lui en a donnée S. S. le marquis Maison, le général fait distribuer, au nom du Roi, des vivres aux malades et aux malheureux habitants dont quelques centaines, épargnées par la peste, courraient risque de mourir de faim. Tous les primats réunis de Calavrita, en le remerciant d'un tel secours, lui dirent: « Le roi de France nous a sauvés de la rage des Turcs; il nous délivrera de la peste qu'ils nous ont apportée pour mettre le comble à nos maux. Ce prince magnanime vient encore nourrir nos malades et nos peuples que nous n'aurions pu, à cause

de notre misère, empêcher de mourir de faim. Que Dieu le récompense de si grands bienfaits à notre égard; nous n'avons que nos prières pour lui témoigner notre profonde reconnaissance, mais jamais il n'en est monté au ciel de plus ardentes pour sa conservation et celle de son auguste famille. »

Les voltigeurs employés au cordon, font ce service avec un zèle et un dévouement au-dessus de tout éloge; et on a le plus grand espoir que la maladie sera arrêtée.

### CORDON SANITAIRE.

CALAVRITA. — 1000 habitants; — 35 en quarantaine; — 2 malades; — 2 morts.

VRACHMI. — 620 habitants. — 55 en quarantaine; — 9 convalescents; — 0 morts.

Deux convalescents ont encore des bubons en suppuration. Un des deux morts était une fille âgée de 8 ans qui avait été atteinte de la peste 25 heures auparavant.

*Observation générale.* Le village de Vrachmi est situé sur une montagne très élevée à environ 1200 mètres au-dessus de Calavrita. Le nombre des morts a été à celui des malades comme un à cinq. A Calavrita qui est situé dans une vallée assez profonde et exposée au midi, sur treize malades onze sont morts et les deux autres sont en danger. Dans l'un et l'autre de ces endroits, on a remarqué la proportion suivante dans le sexe et l'âge des victimes, moitié de femmes, un sixième d'hommes, et deux sixièmes d'enfants, la classe la plus pauvre est celle qui a été la plus maltraitée.

*Le Maréchal de camp commandant la  
deuxième brigade d'expédition et le cordon  
sanitaire.*

Baron HIGONET.

A Vissota le 22 Décembre 1828.

P. S. Ayant fait visiter aujourd'hui en ma présence, un homme du village de Vissota Kasavia, qui habite une maison isolée, et qui prétendait être indisposé d'une hernie; il a été reconnu qu'il était atteint d'un bubon pestilentiel qui se guérit. Il a été séparé sur le champ de ses deux enfants, qui ont été placés dans une cabane, et une garde a été posée aussitôt près de ces trois personnes, pour les empêcher d'avoir aucune communication avec les autres habitants. Ce village est éloigné de celui de Vissota, et de la montagne où les troupes sont cantonnées, de trois quarts de lieue.

— M. de Ligniville, aide-de-camp de S. E. le ministre de la guerre est arrivé dernièrement à Navarin. C'est lui qui a apporté la liste des décorations accordées par S. M. On croit qu'il a été également chargé de celles destinées aux officiers de la marine anglaise, qui ont coopéré à la prise des forts de la péninsule.

— M. Duplaa sous-intendant militaire, qui devait partir avec les premières troupes a reçu l'ordre. il doit rester à Patras jusqu'à l'évacuation définitive.

— M. Le duc de Ventadour, colonel du 54<sup>e</sup> régiment et aide-de-camp de Mgr. le Dauphin, doit, dit-on, rentrer en France avec le corps dont il a le commandement, pour reprendre son service auprès de S. A. R.

— Les dernières nouvelles que nous recevons de Navarin, annoncent qu'après le départ du convoi qui doit incessamment mettre à la voile, le reste des troupes sera successivement embarqué sur les navires qui se trouveront disponibles, sans attendre, pour former un second et un troisième convoi, qu'il y en ait un nombre suffisant de réuni.

— Trois compagnies du génie, parties de Metz pour se rendre en Morée et dont l'embarquement avait été suspendu à Toulon, ainsi que nous l'annonçons dans notre dernier numéro, viennent d'entrer à Navarin. Leur arrivée, en ce moment où tous les autres corps se disposent à partir, donne à croire qu'elles sont destinées à rester les dernières, pour achever de mettre dans le meilleur état de défense les forts du Péloponèse. Les travaux du château de Morée se continuent avec activité. Ainsi, non contents de remettre aux

maines des Grecs des places qui résistaient depuis sept ans à tous leurs efforts, les Français les auront assainies, et en auront fait disparaître jusqu'aux traces des dégradations que le temps et leurs canons y avaient imprimées.

28 Décembre. Une lettre de Vissota datée d'hier et dont nous extrayons les détails suivants, nous parvient à l'instant.

« Depuis cinq jours, il n'y a pas eu de nouveaux malades. La peste peut-être considérée comme éteinte au village de Vrachmi, et entièrement circonstrite dans le lazaret de Calavrita, qui ne renferme que deux malades convalescents, y compris le nommé Nicoli du village de Vissota Kasavia que le général Higonet y a fait conduire ainsi que sa famille, et dont il a fait brûler la cabane. Ce lazaret étant entouré de gardes fournies par les habitants du voisinage, et les endroits, qui ont été infectés, entourés de plusieurs cordons maintenant bien établis de milices du pays, le général a pensé que la présence de nos troupes n'y était plus nécessaire. En conséquence il les a employées sur le village de Goumniya qui est à deux lieues de Calavrita sur la route de Patras, où elles seront en observation, et où elles feront en même temps quelques jours de quarantaine, malgré l'excellente santé dont elles jouissent, pour se disposer à leur prochain embarquement pour France.

La nouvelle du prochain départ des troupes françaises a répandu une sorte de consternation à Patras. On aurait peine à croire avec quelle rapidité cette ville déserte et ruinée, a été repeuplée. En soixante jours, plus de mille maisons ont surgi au bord de la mer. A la vérité ces constructions improvisées sont presque toutes en bois. Les trois quarts sont des boutiques ou magasins destinés à un genre de commerce quelconque, qui trouvait de grands bénéfices dans le séjour des troupes. Près de deux cents cafés, restaurants ou cabarets avaient été ouverts et suivant un usage inconnu en Grèce auparavant, décorés la plupart des noms les plus capables d'attirer les amateurs: ainsi l'on pouvait à son gré aller prendre des liqueurs au *café Bourbon*, une bavaroise au *café de l'Union*, du thé au *café Royal* ou bien du punch au *café Militaire*.

Outre les spéculateurs étrangers que la présence des deux brigades attirait à Patras, il n'est pas de si petite industrie qui ne trouvât à s'exercer. Les classes, même les plus misérables, commençaient à se ressentir du bien-être général; et l'on verra, jusqu'au jour de son départ, le soldat français prendre sur son prêt ou sa ration pour donner à quelque infortuné réduit par le malheur des temps à solliciter la charité publique.

Sans nous arrêter davantage sur des regrets dans lesquels il entre à la vérité un peu d'intérêt, le séjour des troupes françaises en Grèce, la noble mission qu'elles y ont accomplie, leur admirable discipline, enfin leur respect pour les usages et surtout pour le foyer domestique des habitants, y laisseront un long souvenir de reconnaissance.

### GRÈCE OCCIDENTALE.

SALONA.

Les soldats composant la garnison turque de Stévéniq, après avoir remis leurs drapeaux au stratarque de la Grèce orientale, et au moment de se retirer dans leur province, ont adressé au prince la déclaration suivante:

« Aux termes de notre convention, le stratarque Ypsilantis avait le droit de nous renvoyer dans nos foyers par la route qu'il lui conviendrait; cependant, nous lui avons demandé avec prière, et il nous a accordé la grâce de prendre le chemin de Zitouni pour retourner dans notre province: aussi, nous soussignés au nombre de 107, mettant comme gage entre les mains du prince notre foi et le serment de notre religion, nous déclarons, que désormais nous ne prendrons plus les armes contre les Grecs, dans quelque pays que nous les trouvions et que nous n'insulterons aucun raïa: si nous manquons à notre parole,

nous cesserons d'être Turcs jusqu'à notre dernier soupir, et si jamais l'un de nous était fait prisonnier par les Grecs, qu'à l'instant il soit tué ! »

Fait à Stévéniqne le 2 novembre 1828.  
Pour certifier le présent écrit, nous donnons notre serment, un vrai serment, et nous posons notre doigt sur notre cachet.

(*Suivent les signatures*).

Cette circonstance ne peut qu'ajouter à la réputation de justice et d'humanité, que le prince Ypsilantis s'est acquise, non seulement chez ses compatriotes, mais encore parmi ses ennemis.

Nous recevons de nouveaux détails sur l'affaire de Coro Nisi : quoi que ce combat ait eu lieu trois mois dernier, comme ils nous viennent directement de sir Richard Church nous nous faisons un devoir de les publier textuellement.

« La position occupée par les troupes grecques sur le golfe Ambracique, s'étend depuis Salacora jusqu'au delà de Philon Castro, Argos Amphitochium. Le séraskier Reschid pacha voulant déloger les Grecs d'une position si importante se rendit lui-même à Salacora dans le mois passé, et fit de grands préparatifs pour attaquer Coro Nisi. Il établit des batteries et canons vivement, pendant plusieurs jours, les défenses des Grecs; enfin ayant concentré à Salacora et sur la plaine d'Arta près de quatre mille hommes, il fixa un jour pour faire une attaque générale sur Coro Nisi dont la garnison était très faible, ne comptant pas une centaine de combattants, outre la flotille grecque. Heureusement, le matin du jour même destiné pour l'attaque générale, sir Richard Church, qui avait eu avis des intentions du séraskier, arriva devant Coro Nisi, accompagné du capitaine Kiesis commandant de la flotille, amenant en outre avec lui un renfort de troupes parmi lesquelles se trouvait le kiliarque Kutsonia et son corps. Il paraît que l'arrivée de ce renfort déconcerta les projets de l'ennemi; et Reschid pacha se borna à faire parade de sa cavalerie et à canoner les Grecs. Le lendemain il fit la même chose et tira lui-même plusieurs coups de canon contre le général et son état major, pendant que ce général se trouvait aux avant-postes.

« Dans la soirée, le séraskier décampa avec son armée pour se retirer à Arta, et sir Richard retourna à son camp près de Vonitza. Le 7, Reschid parut de nouveau devant Coro Nisi avec son armée, et la flotille de Veli bey composée d'un brik et de six barques canonnières remplies de troupes sorties de Prévésa. Il fit ainsi, par terre et par mer, une attaque générale contre Coro Nisi; mais alors la garnison était suffisante et la flotille grecque sous les ordres du brave capitaine Ténékis fit bien son devoir, ainsi que les troupes de terre sous les ordres des commandants Kutsonia et Hadji Cejanni. Le lieutenant Marchand, officier français, dirigea bien le feu des deux pièces de campagne. Les braves capitaines des misticks Paraskéva et Kolokysta contribuèrent beaucoup à la défense des avant-postes par le feu de leurs canons; le premier a eu plusieurs blessés et deux tués. L'ennemi ayant tenté l'assaut, fut obligé d'abandonner son entreprise, et la flotte turque regagna Prévésa pendant la nuit. Les Turcs, dans cette affaire honorable pour les armées grecques, ont eu deux cent cinquante hommes tués ou blessés, Reschid, ayant ainsi échoué deux fois dans les projets sur Coro Nisi, quitta Salachora et même Arta pour se retirer à Janina où il doit se trouver actuellement. »

A la suite de cette affaire le général Church a fait au Président le rapport suivant.

AU PRÉSIDENT DE LA GRÈCE

Excellence,

« C'est avec le plus grand plaisir que j'informe V. E. de l'entrée de quatre autres misticks dans le golfe Ambracique, sans que les braves qui étaient à bord aient souffert la moindre chose de l'ennemi, quoique, outre les batteries de Prévésa, toute la flotille turque eût mouillé à l'embouchure du canal pour empêcher l'entrée de nos barques. Les barques nou-

vellement entrées sont commandées provisoirement par les capitaines Janni Mariui, D. Ténékis, George Pendeki et Audrea Dramira. Je prie V. E. d'accorder à ces braves les mêmes promotions qu'elle a daigné accorder aux premiers entrés. Les trois premiers viennent d'entrer pour la seconde fois. La flotille de dedans prit position hier au soir sous les ordres du capitaine Ténékis près de Punta, pour aider aux barques qui devaient entrer, mais les équipages de ces derniers ont hardiment franchi le passage sans avoir besoin de secours. Il est impossible de monter plus de courage et de patriotisme que les équipages des barques de cette superbe flotille. Le capitaine Kriézis, qui travaille sans relâche pour le bien de sa patrie, n'a pas perdu un moment à préparer et amener la nouvelle flotille et la faire entrer dans le golfe, pendant qu'il s'occupe lui-même avec le plus grand zèle et régularité aux devoirs importants de sa station devant Prévésa. Je suis extrêmement content de la coopération de cet officier distingué, et orgueilleux de l'avoir sous mes ordres. Je dois ajouter qu'à cette heure-ci Prévésa est entièrement dépourvue de vivres; comme aussi Arta et Karavanserail. Salacora ne servant plus aux Turcs dès que nous sommes les maîtres du golfe Ambracique. J'ai des raisons de croire qu'il n'y a que pour quelques jours de vivres à Lépante et à Missolonghi. »

J'ai l'honneur d'être, de Votre Excellence, le très humble et obéissant serviteur,

CHURCH,

Généralissime de la Grèce.

Coro Nisi, 10 décembre 1828.

## NOUVELLES ÉTRANGÈRES.

S. M. l'empereur Nicolas a publié à l'occasion de la mort de l'impératrice-mère, la proclamation suivante :

« Nous, par la grâce de Dieu, Nicolas Ier, empereur et autocrate de toutes les Russies, faisons savoir à tous nos fidèles sujets :

« Il a plu au souverain dispensateur de la vie et de la mort de nous courber sous le poids d'une épreuve douloureuse.

« Une maladie qui semblait au premier abord peu dangereuse, s'est tout-à-coup développée d'une manière effrayante, et a mis fin aujourd'hui, 24 du présent mois, à la précieuse existence de notre mère chérie, l'impératrice Marie-Fédorowna, dont tous les instants ne cessèrent d'être consacrés à la pratique des plus hautes vertus, à l'accomplissement de tous les devoirs.

« Dans les angoisses de notre âme, nous humiliant profondément devant les décrets impénétrables de la divine Providence qui juge à propos de nous frapper ainsi, nos premières pensées se tournent vers nos peuples chéris; notre douleur devient commune à tous nos fidèles sujets. La part qu'ils y prennent est l'unique allégement que nous puissions trouver. En payant avec nous le tribut le plus légitime de larmes à la mémoire impérissable d'une mère adorée, d'une souveraine chérie, de même ils confondront leurs prières avec les nôtres à ce Dieu dont la miséricorde éclata jusques dans l'excès de ses rigueurs, pour qu'il reçoive dans son sein l'âme de celle que nous pleurons. Ame angélique! qui fut ici bas le sanctuaire de tous les sentiments élevés et des plus douces vertus.

« Ils supplieront le Tout-Puissant de dispenser des forces et des consolations à nous et à chacun des membres de notre maison consternée.

Signé NICOLAS.

Donné dans notre capitale de Saint-Petersbourg, le 24 octobre (5 novembre) de l'an de grâce 1828, et de notre règne le troisième.

On lit dans le *Globe and Traveller*.

La frégate la *Madagascar* mettra incessamment à la voile, et nous aurons ainsi une force qui quoique numériquement inférieure à celle des Russes, sera plus que suffisante pour chasser tous les baleiniers de l'empe-

reur, de la station de la Méditerranée. Cette considération, quoique aucun conflit ne soit profitable, doit avoir un grand poids dans les négociations qui sont sur le point de s'entamer, et nous n'hésitons pas à croire que l'empereur de Russie se repent maintenant d'avoir jeté sa flotte dans un cul-de-sac tel que la Méditerranée.

On annonce le départ d'un agent français pour Constantinople.

Ce ne sont point encore des relations politiques renouées avec le Divan. C'est néanmoins un acheminement à la reprise des négociations.

Ce commence peut-être à Paris et à Londres à se lasser de voir les relations avec la Porte dans les mains des neutres.

Sans doute, il y a six mois, un ambassadeur français ne pouvait remettre le pied chez le reiss-effendi que lorsque le traité du 6 juillet aurait été purement et simplement accepté. Mais, aujourd'hui que ce traité est purement et simplement exécuté, n'y aurait-il pas moyen de s'entendre sur une question d'étiquette? Un changement de direction donné aux Albans et aux Thessaliens, leur envoi sur le Danube, par exemple, au lieu de la Morée pour destination, n'équivaldrait-il pas d'abord à une reconnaissance tacite de l'indépendance des Grecs? Cette indépendance n'est-elle pas aujourd'hui à l'abri même des restrictions mentales d'un Sultan? (*Journal des Débats*, 5 déc.)

## FRANCE.

PARIS.

Dans la séance de l'Académie des sciences du lundi 24 Novembre 1828, il a été donné lecture de la lettre suivante adressée par S. E. le ministre de l'intérieur.

« Messieurs les secrétaires perpétuels,

« Le séjour des troupes françaises en Morée présente l'occasion la plus favorable qui ait jamais été offerte à la science de se livrer, avec toute sécurité, à l'étude de cette célèbre contrée. Le Roi, qui protège en Grèce la cause de la religion et de l'humanité, a senti qu'après avoir rempli ce premier devoir d'une politique générale, il en était un autre qu'un petit-fils de Louis XIV ne pouvait pas négliger. Si la gloire des armes n'a pas cessé d'illustrer la France, celle que donnent les sciences et les arts s'y joignit de tout temps; et des Français ne peuvent pas couvrir de leurs bataillons l'antique Péloponèse sans explorer cette terre historique, et interroger les souvenirs qu'elle conserve.

« Pour parvenir à ce but, je désire que l'Académie des sciences veuille bien désigner deux de ses membres, qui formeront, avec ceux que les Académies des Inscriptions et belles-lettres et des Beaux-Arts auront choisis dans leur sein, une commission chargée de me présenter le plus promptement possible un archéologue, un naturaliste et un architecte, qui devront se rendre en Morée avec un petit nombre de collaborateurs, et qui auront la mission de faire toutes les recherches nécessaires pour compléter nos connaissances sur l'ancienne topographie du pays, sur les ruines et les monuments d'art qu'il renferme encore, et de faire exécuter les fouilles qui seront utiles à cet effet.

« Je verrai avec plaisir que les trois Académies veillent bien s'entendre afin de rédiger les instructions qu'elles jugeront utiles de donner à nos voyageurs, qui trouveront auprès de l'armée française la protection et les secours de toute espèce dont ils auront besoin pour remplir leur importante mission. »

L'Académie a nommé, à l'issue de la séance, par voie de scrutin, MM. Cuvier et Geoffroy-Saint-Hilaire, pour faire la présentation et rédiger les instructions demandées par le ministre.

Le *Courrier d'Orient* ne paraîtra point la semaine prochaine; il sera en conséquence envoyé aux souscripteurs un numéro au-delà du terme de leur abonnement. Le prochain numéro sortira du jeudi 8, au dimanche 11 janvier 1829.